



UN SALARIÉ AVERTI EN VAUT DEUX NE LAISSEZ PAS PASSER VOS DROITS AU QUOTIDIEN

Bien que très sollicités par le plan de suppressions d'emploi, la fusion SG/CDN, ou encore par les négociations du télétravail, **nous tenons plus que tout à notre rôle de proximité pour vous soutenir et vous conseiller au mieux.**

L'automne est donc le moment de vous rappeler quelques points pratiques et essentiels à **travers de 3 fiches pratiques** :



Comment bien finaliser ses **évaluations (PDP)**

[Consulter](#)



Enrichir son solde de **formations personnelles en transférant votre DIF sur votre CPF**

[Consulter](#)



Les jours d'absence rémunérés pour les salariés en situation de handicap

[Consulter](#)

JOURS DE RTT DES CADRES AU FORFAIT : FAITES ATTENTION À VOS JOURS DE REPORT

De nombreux collègues nous remontent **des cas de refus des congés ou des reports de congés RTT sur 2021 pour « raisons de services »**. Ces refus sont faits hors accords sur le temps de travail ou ceux sur la crise Covid-19, et ne respectent pas les usages !

Suite à nos réclamations, la direction doit revenir vers les représentants du personnel pour éclaircir la situation.

Pour faire part de vos avis, questions, suggestions et propositions, profitez de notre relais auprès des représentants de la direction !

Pour améliorer vos parcours professionnels, bénéficiez de nos expériences professionnelles et syndicales par nos conseils ou nos capacités de négocier avec vos managers et HRBP.

Que ce soit pour des raisons positives ou défensives, sur les grands dossiers ou les aléas du quotidien, engagés à vos côtés, nous répondons toujours présents !